

REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

5<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME V.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1873

## IMITATIONS

DE

## QUELQUES TYPES MONÉTAIRES

PROPRES

A LA LORRAINE ET AUX PAYS LIMITOPHES.

---

Il y a peu de provinces, voire même de baronnies, ayant joui au moyen âge d'une certaine notoriété, qui ne possèdent aujourd'hui leur histoire monétaire, ou qui n'aient été, dans les recueils périodiques consacrés aux études numismatiques, l'objet de quelque mémoire spécial. Les travaux de ce genre offrent un intérêt indiscutable; nous y trouvons retracées les principales empreintes permettant, comme à l'aide d'une série de portraits de famille, de suivre la trace de noms, de généalogies dont l'histoire aurait à peine conservé le souvenir, ou l'indication de faits qui ne nous seraient pas autrement révélés. Les progrès ou la décadence de l'art, comme dessin et comme gravure, liés à tant d'autres questions d'un ordre plus élevé, en morale et en politique, sont jugés à l'aide de preuves d'une irrécusable authenticité. Ajoutons enfin que ces mêmes écrits présentent, classés et coordonnés,

des matériaux épars çà et là, ou indiqués ailleurs à pied d'œuvre, sans liaison raisonnée l'un avec l'autre et dont la valeur ne peut être appréciée qu'autant que, dans leur ensemble, ils éclairent les questions, corroborent ou infirment les opinions, justifient ou détruisent les théories auxquelles ils se rapportent.

Un autre genre de monographie, indiqué par Lelewel, s'offre à l'attention des numismates, c'est celui qui consiste à étudier comparativement les divers types, quelle que soit leur origine, à suivre leur filiation, leurs transformations successives, à rechercher les circonstances qui ont motivé ou modifié leur émission, à préciser les limites dans lesquelles ils ont été renfermés.

Le savant Polonais ne s'est pas beaucoup étendu au delà du XIV<sup>e</sup> siècle, et, d'autre part, le vaste cadre qu'il a embrassé l'a contraint à ne citer qu'en passant, ou même parfois à laisser complètement de côté, une foule de monnaies très-importantes et aussi très-rares dont les empreintes doivent être signalées lorsqu'on s'attache à une étude complète de la numismatique du moyen âge. Envisagée sous cet aspect, la science des médailles nous révèle des filons nouveaux d'une richesse pour ainsi dire inépuisable. C'est en poursuivant des recherches dans cette direction que j'ai été amené à publier mes « *Imitations des monnaies au type esterlin*, » auxquelles succéderont, ainsi que je l'indiquais dernièrement dans la *Revue*, une étude sur les « *Imitations du gros au type tournois*, » et, plus tard, une autre sur les « *monnaies d'or au type du florin de Florence*. » Chemin faisant, j'ai rencontré un certain nombre de documents relatifs à différentes imita-

tions beaucoup moins générales, mais non moins curieuses, spécialement celles des « *monnaies lorraines de la part des petits princes ou prélats du voisinage.* » Ce travail, dont une première partie a déjà paru <sup>(1)</sup>, comprendra dans son ensemble six chapitres :

- I. *Monnaies au type du chevalier à pied.*
- II. — *de types divers.*
- III. — *au type de l'alérion.*
- IV. — — *messin.*
- V. — — *des plaques de Bar.*
- VI. — — *du cavalier armé.*

Le **premier** chapitre renferme les petites monnaies en usage en Lorraine au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, et connues sous le nom de *spadin*. Elles représentent *au droit* un chevalier à pied, armé de toutes pièces, se couvrant de son écu, et dirigé à droite en levant son épée dans l'attitude du combat. *Au revers*, se trouve une épée dont la lame occupe le champ de la pièce, tandis que la poignée et la pointe envahissent le contour et séparent les lettres de la légende. C'est la présence de cette épée qui a fait donner à ces pièces le nom de *spadin* (du mot italien *spada*, épée). Leur diamètre moyen est de 14 millimètres, et leur poids d'environ 0<sup>sr</sup>.500 ; le titre en est généralement bon.

Ce coin n'apparaît qu'en 1303, sous Thibaut II, et semble originaire de Flandre. Dans l'ouvrage de Gaillard,

(<sup>1</sup>) *Imitations de quelques types monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes.* Nancy, 1872, 4 vol. in-8°, avec planches.

sur les monnaies de ce pays <sup>(1)</sup>, on remarque une série assez nombreuse de petits deniers présentant, d'un côté, le portrait d'un guerrier debout, tenant d'une main son épée, et, de l'autre, son bouclier, tandis qu'au revers se trouve, soit une croix ornée remplissant le champ, soit une croix simple munie dans les cantons des lettres B R V G, désignant Bruges comme atelier monétaire. Ces pièces, après avoir été rangées longtemps parmi les incertaines, quant à l'auteur de leur fabrication, paraissent devoir être attribuées, soit à la fin du règne de Jeanne, soit à celui de Marguerite de Constantinople, soit enfin au commencement de la souveraineté de Guy de Dampierre, et appartiendraient conséquemment toutes au XIII<sup>e</sup> siècle.

Les ducs de Lorraine, Thibaut II (1505-1512) et Ferry IV (1512-1528), ont dû puiser l'inspiration de ce modèle lors de leurs campagnes en Flandre; toutefois, ils le perfectionnèrent singulièrement, et, de plus, ce qui donne à leurs pièces une sorte d'individualité, c'est non-seulement l'épée du revers, remplaçant la croix des deniers flamands, mais surtout une légende de plusieurs lettres entourée d'un grênetis et permettant sans équivoque l'interprétation du numéraire.

La même forme se retrouve encore dans le *comté de Vaudémont*, ainsi que dans les *évêchés de Toul et de Metz*.

Quelques exemplaires présentent, soit par leur poids, soit par leur dessin, soit enfin par l'arrangement bizarre

(1) GAILLARD, *Monnaies de Flandre*. Gand, 1856, 4 vol. in-8°. — CH. PIOT, *Mailles frappées à Bruges, Gand et Ypres (Revue de la numismatique belge, 4<sup>re</sup> série, t. IV, 1848)*.

des lettres, un aspect qui prouve leur origine frauduleuse et qui leur imprime en même temps un cachet énigmatique propre à éveiller l'attention. Les plus remarquables sont ceux dont le coin, à demi épiscopal, à demi séculier, offre, *d'un côté*, un évêque debout, vu de face, tenant une crosse de la main droite et le livre des évangiles de la gauche; ou bien encore, un personnage debout, de face, vêtu d'une tunique allant jusqu'aux genoux, la tête couverte d'un capuchon, tenant de la main droite un coutelas la pointe en l'air, et sur le poing gauche un aigle ou un faucon. *Au revers*, c'est une épée en pal, entourée d'une légende comme sur le prototype lui-même.

Ici le caractère des monnaies d'imitation est bien évident, la mitre et le capuchon remplacent le casque du guerrier, la crosse est substituée au coutelas, le livre des évangiles et l'aigle tendent à suppléer au bouclier du chevalier combattant. Bien que, pour un observateur attentif, ces diverses empreintes soient parfaitement distinctes l'une de l'autre, elles reproduisent cependant les caractères saillants du type primitif, ceux qui devaient servir de trompe-l'œil et inspirer la confiance du public ignorant pour ces différents numéraires.

Le **second** chapitre n'a pas, comme le premier et les quatre autres, la même homogénéité de composition. J'y ai réuni quelques rares copies dont plusieurs types des ducs de Lorraine, Jean I<sup>er</sup> (1346-1389), Charles II (1389-1431) et Charles III (1545-1608) ont été l'objet, de la part des *comtes de Vaudémont*, des *sires de Reckheim* et de la petite principauté italienne de *Masserano*. Cette dernière localité nous fournit une des pièces les plus intéressantes,

sans contredit, de ce chapitre. En voici la description :

CAR. V. IMPER. GRATIA, petite croix de Lorraine en tête de la légende ; dans le champ, écu parti aux armes de . . . . (bande à trois annelets imitant la bande aux trois alérions de Lorraine), et aux armes de l'Empire (d'or à une aigle éployée de sable) timbré d'une couronne ducale.

Rev. MONETA · FACTA · MESS, épée nue, la pointe en bas, dans le champ ; une petite croix de Lorraine, au haut de la pièce.

Cette monnaie est de cuivre, du poids de 1 gramme, tandis que la pièce lorraine dont elle est l'imitation est ordinairement d'un métal assez pur et du poids de 1<sup>er</sup>·10 à 1<sup>er</sup>·20.

M. de Pfaffenhoffen, qui nous a révélé l'existence de ce spadin (<sup>1</sup>), en attribuait la fabrication à l'empereur Charles-Quint, au moment du siège de Metz de 1552, et supposait qu'il avait été frappé pour rémunérer les ouvriers ou pour payer les fournitures faites à l'armée. Il est difficile de soutenir cette interprétation, attendu que les armées envahissantes de ces temps-là, pas plus que celles d'aujourd'hui, ne se faisaient scrupule de prélever des réquisitions sans les payer. J'aurais été plus disposé à croire que Charles-Quint, espérant un moment se rendre maître de la ville, et peut-être conquérir la Lorraine, fit forger d'avance des monnaies au nom de Metz et à un type en usage dans le pays, pour attester par là la ferme assurance qu'il avait de son succès, et pour être en mesure de mettre ces pièces en circulation lors de son entrée

(<sup>1</sup>) *Revue numismatique française*, 1867, p. 457.

dans la ville. Mais alors, objectera-t-on, pourquoi l'Empereur a-t-il choisi un coin autre que celui de Metz dont la vogue était bien connue et pour lequel la confiance devait être plus grande encore que pour tout autre? Et, d'ailleurs, si la légende du revers était destinée à rappeler le nom de la ville de Metz, n'aurait-elle pas dû se terminer par MET, abréviation du mot *METTENSE* (*moneta facta met-tense*, sous entendu *in*), au lieu de MESS, lettres qui ne sauraient être prises ici dans le sens d'une abréviation du nom de Metz?

L'explication doit donc être cherchée ailleurs, et elle est trouvée dans ce fait que les seigneurs de *Messerano*, imitateurs, ou plutôt contrefacteurs éhontés de toutes les empreintes de l'époque <sup>(1)</sup>, ont copié les monnaies frappées dans la ville de Besançon, au nom de Charles-Quint, en laissant subsister, d'un côté, le buste couronné, de l'autre, les armes de la ville <sup>(2)</sup>, et sur la légende le nom de l'Empereur. Sur la monnaie actuelle, le faussaire a associé, à un type essentiellement lorrain sur les deux faces, une légende immobilisée dans la cité impériale, et tronqué le nom du lieu d'origine, représenté seulement par ces mots *MONETA · FACTA · MESS* (pour *MESSERANO*).

Dans le **troisième** chapitre se trouvent décrites les monnaies ou *gros*, portant, d'un côté, l'écu double de Lorraine et de Bar, surmonté d'une couronne, et, de l'autre,

(1) D. PROMIS, *Monete delle Zecche di Messerano e Crevacuore*. Turin, 1869, 1 vol. in-4°. — MOREL-FATIO, *Monnaies de Dézana, Frinco, Passerano* (*Revue numismatique française*, 1865).

(2) D'or, à l'aigle éployée, au vol élevé de sable, tenant dans ses serres deux colonnettes de gueules.



un alérion couronné. Ces pièces sont extrêmement nombreuses et il sera toujours bien difficile, je crois, de les reproduire toutes. Quelques variétés sont indiquées dans l'ouvrage de M. de Saulcy (1). Les découvertes postérieures à l'impression de ce livre en ont fait connaître une telle quantité d'empreintes différentes par la forme de l'écu, le nombre et la position des lettres, l'aspect de la légende, la nature du dessin, qu'il n'est pour ainsi dire pas d'amateurs qui n'en possèdent d'inédites. Dans une trouvaille faite à Haillainville, en 1864, j'en ai compté plus de vingt variétés. M. de Rozières, archéologue distingué de Nancy, dans un trésor découvert à Pettoncourt (Meurthe), en 1869, et composé de 1,510 pièces, en a rencontré un bien plus grand nombre encore de coins différents : près de cent. Grâce au désintéressé concours de cet excellent ami, j'ai pu faire connaître dans son ensemble ce curieux numéraire qui atteste toute l'activité dont jouissaient alors les monnaies lorraines.

Les princes qui ont fait usage de ce type dans le duché de Lorraine sont :

Charles III (1545-1608).

Henri (1608-1624).

Charles et Nicole (1624-1625).

Charles IV seul (1626-1654).

Léopold (1690-1729).

L'alérion avait été introduit antérieurement au xvi<sup>e</sup> siècle sur les espèces lorraines; il s'y maintint encore jusqu'à François III, époque à laquelle disparut le monnayage

(1) *Recherches sur les monnaies lorraines*. Metz, 1844, 4 vol. in-4°.

ducal, mais toujours avec des allures qui rendent le type complètement distinct de celui dont nous poursuivons ici l'étude. Enfin, nous retrouvons la même empreinte adoptée dans toute son intégrité par :

Charles II, *évêque de Verdun* (1611-1622).

Charles II, de Mantoue, *comte de Réthel* (1601-1637).

Marguerite de Lorraine, *princesse de Château-Renaud* (1614-1629).

Henriette de Lorraine, *princesse de Phalsbourg* (1630-1635).

Léopold, *comte de Salm* (1634-1663).

Les seigneurs de *Passerano* (fin du xvi<sup>e</sup> siècle).

Le **quatrième** chapitre contient quelques imitations des monnaies messines du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle. Ces monnaies étaient d'un style très-soigné, d'un titre élevé ; aussi jouirent-elles d'une réputation méritée et eurent-elles un cours étendu. Les contrefaçons s'étendirent à la plupart de leurs types : *gros, franc, florin, angevine échevinale*, et eurent pour auteurs :

Les seigneurs de *Reckheim*.

— *Stevenswerd*.

— *Dézana*.

La ville de *Nimègue*.

Le type décrit dans le **cinquième** chapitre est, croyons-nous, originaire du comté de Bar et porte le nom de *plaque*. Par la beauté de la gravure, autant que par les proportions du module, il mérite d'entrer en ligne avec les produits sortis des ateliers les plus renommés de l'époque.

La pièce offre, *d'un côté*, un écu écartelé, accosté ordinairement de trois couronnes, l'une en dessus, les deux autres de chaque côté, le tout renfermé dans un contour formé de quatre arcs de cercle aboutés, des trèfles dans les angles extérieurs de ce contour; enfin, une légende circulaire mentionnant le nom et la qualité du personnage. Au revers, deux légendes, l'une extérieure, consistant en BENEDICTUM SIT. . . . etc., la seconde intérieure indiquant le nom de l'atelier sous cette forme : MONETA DE. . . . ; enfin, le champ est occupé par une croix courte, pattée, cantonnée de quatre couronnes. Le diamètre en est environ de 30 à 31 millimètres et le poids s'élève rarement au-dessus de 4 grammes.

L'emploi de ce coin a été limité aux territoires de *Bar*, de *Luxembourg* et de *Lorraine*. Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que tout en conservant une physiologie commune, les plaques de ces diverses contrées ne sont point des copies déguisées ou des contrefaçons serviles l'une de l'autre, ainsi que tant de fois déjà nous avons eu occasion de le mentionner pour d'autres monnaies de ces pays ou d'ailleurs; ce sont des imitations honnêtes et loyales, qui doivent être proclamées telles par opposition à ces types d'emprunt qui ont, sur les pièces qui les revêtent, un caractère évident de mauvaise foi. Elles affectent ici, pour chaque province, pour chaque règne, des formes qui permettent de discerner facilement le lieu d'origine de la pièce et le nom du prince qui l'a fait fabriquer. Les armoiries ne présentent rien d'équivoque, les légendes sont correctes et s'interprètent aisément. Cette monnaie, par son poids, son titre élevé, ses dimensions,

avait une valeur qui devait en faire restreindre l'emploi au paiement de sommes d'une certaine importance. Les exemplaires en sont rares aujourd'hui, mais généralement assez bien conservés.

Voici la liste des princes qui en ont fait usage :

COMTÉ DE BAR.

Henri IV (1337-1344).

(*Monnaie de convention avec Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg.*)

Yolande de Flandre, régente (1344-1351).

Édouard II (1344-1352).

Robert, comte et duc (1352-1411).

COMTÉ DE LUXEMBOURG.

Jean l'Aveugle (1309-1346).

(*Monnaie de convention avec Henri IV, comte de Bar.*)

Charles IV, tuteur de Wenceslas (1346-1354).

COMTÉ DE CHINY.

Godefroy de Dalenbrouck (1342-1363).

SEIGNEURIE DE SAINT-VIT.

Jean de Fauquemont (1347-1352).

DUCHÉ DE LORRAINE.

Marie de Blois, régente (1346-1348)

Jean I<sup>er</sup> (1346-1389).

Le **sixième et dernier** chapitre est consacré à la description des monnaies au type du cavalier armé, coin qui a joui, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIV<sup>e</sup>, d'une grande popularité dans toutes les contrées du Nord et au nord de la France.

Le signe monétaire du cavalier armé, brandissant son épée, paraît être d'invention lorraine. On le rencontre, en effet, pour la première fois sur les petits deniers marqués d'un S et attribués par M. de Sauley (1) au duc Simon II (1176-1203). Presque à la même époque, en Brabant, dans le comté de Bar et dans celui de Luxembourg, nous retrouvons cette empreinte du cavalier sur les pièces de même module, analogie due probablement aux relations de voisinage, quelquefois à main armée, établie entre les souverains de ces divers pays.

Le portrait du cavalier sur les monnaies n'a rien qui doive surprendre, si l'on observe que cette représentation n'est autre chose que la copie exacte des sceaux de l'époque, les cavaliers étant sur les sceaux des seigneurs, au moyen âge, ce que le trône fut pour les sceaux des rois et des empereurs.

Quoi qu'il en soit, en me bornant à l'examen des petits deniers au type du cavalier armé, mes descriptions ne sortiraient pas beaucoup de la Lorraine (2) et n'offriraient

(1) DE SAULEY, *Monnaies lorraines*, pp. 17 et 238. Ce serait également sur les monnaies de Simon qu'aurait eu lieu l'apparition de l'épée de Marchis qui se montre plus tard avec tant de profusion et qui devient sur les espèces ducales, ainsi que nous le disions en commençant, le symbole de ces petites monnaies connues sous le nom de *spadin*.

(2) Outre le duc Simon II, nous aurions à citer Ferry II (1205-1213),

ainsi qu'un intérêt qui ne serait justifié, ni par l'importance ni par la variété du sujet. Mais il en est tout autrement de ces pièces au cavalier forgées en Hainaut par Marguerite de Constantinople (1) et continuées dans cette province pendant près d'un siècle. La vogue dont jouit cette empreinte fut poussée si loin que la plupart des seigneurs des provinces flamandes, meusiennes et lorraines s'empressèrent de l'imiter.

L'apparition de ces espèces coïncide avec l'adoption de la grosse monnaie dans les Pays-Bas, c'est-à-dire avec le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle; trois d'entre elles valaient en *poids* et en *loi*, deux *tournois* du roi (gros de saint Louis); par suite, chacune ne représentait qu'une valeur égale aux deux tiers du gros tournois. Malgré cela, ces monnaies n'en sont pas moins connues sous le nom de *gros au cavalier*.

Au-dessous de cette pièce, et de même type qu'elle d'un côté seulement, se trouvaient : la *tiercelle* ou tiers du gros tournois, équivalent à la moitié du gros au cavalier, puis, le *denier*, dont l'origine plus ancienne a été indiquée plus haut. A part une tiercelle connue d'un comte de Namur, Jean I<sup>er</sup> (1297-1331), cette division monétaire

Mathieu II (1220-1251). Ferry III (1251-1303), puis Henri II, comte de Bar (1214-1240), et enfin l'un des Henri qui régèrent dans le Luxembourg de 1136 à 1309. (Conf. DE SAULCY, *Monnaies lorraines et Monnaies de Bar*, ainsi que DE LAFONTAINE, *Catalogue et planches des Monnaies de Luxembourg*.)

(1) Dissertations sur l'origine de cette monnaie : GUESQUIÈRE, *Mémoire sur trois points*, etc. — LELEWEL, *Numismatique du moyen âge*. — *Revue numismatique française*, 1836 (articles de CARTIER et de M. R. CHALON). — *Revue numismatique belge*, 1847 (art. de M. CH. PIOT). — R. CHALON, *Monnaies de Hainaut*.

ne semble pas avoir franchi les confins de la Lorraine.

Du côté de la *face*, le dessin rappelle en tout point le costume et les allures chevaleresques des barons du moyen âge : le cheval galopant, tantôt à droite, tantôt à gauche, a tout le corps recouvert d'un riche caparaçon et la tête ornée d'une houpe ou d'un panache ; le prince tenant d'une main les rênes de sa monture et se couvrant de son écu armoirié (<sup>1</sup>), élève de l'autre son épée ou brandit une lance dans l'attitude du combat ; le tout est cerné d'une inscription mentionnant le nom du seigneur, ou celui de l'atelier. Au revers se trouvent deux légendes : l'une, extérieure, reproduit, comme celle de la face, l'indication de l'atelier ou le nom du titulaire de la pièce ; l'autre, intérieure, consiste ordinairement en ces mots *SIGNUM CRUCIS*, qu'adoptaient comme devise les seigneurs partant pour la croisade ; enfin, une croix pattée, courte (très-rarement longue ou ornée), occupe le champ, avec ou sans croissants dans les cantons.

Toutes ces pièces, bien que d'une physionomie analogue, se distinguent encore l'une de l'autre par certaines différences qui, moins saillantes que les précédentes, doivent pourtant être notées avec soin ; ainsi, le cheval peut être renfermé entièrement dans le champ, ou bien pénétrer dans la légende par les pieds de devant et par ceux de derrière à la fois, ou simplement par ceux de devant, ou enfin par ceux de derrière. Les lettres ainsi

(<sup>1</sup>) Les armoiries sont souvent d'un grand secours pour discerner les unes des autres les monnaies de même type ; mais la présence presque permanente d'un lion sur l'écu des seigneurs des Pays-Bas, fait perdre ici à ce caractère une grande partie de son importance.

distancées, leur forme, les signes (points ou croisettes) qui les séparent sont autant de nuances auxquelles un observateur sérieux est loin de demeurer indifférent. Toutes ces empreintes comparées aux diverses dates de fabrication des cavaliers peuvent être réparties en trois catégories distinctes : les plus anciennes portent l'épée, et la croix du revers est cantonnée de quatre croissants; d'autres, plus récentes, offrent encore une épée et n'ont pas de croissants dans les cantons de la croix; enfin, les plus modernes présentent une lance ornée d'un drapeau et n'ont également pas de croissants.

Un certain nombre d'auteurs (1) ont déjà fait connaître le nom des divers souverains qui adoptèrent le modèle en question. En venant après tant d'hommes distingués, je m'exposerai sans doute à tomber dans des redites, mais beaucoup de ces pièces sont encore peu ou pas connues, décrites seulement dans des ouvrages (ceux de Van der Chijs notamment) à peine soupçonnés en France. C'est ce qui m'a engagé à publier une notice un peu étendue sur ces monnaies, espérant qu'elle sera accueillie par les amateurs avec la même faveur que les précédentes.

Je donne ici la liste des provinces et des seigneurs qui ont frappé des gros au type du cavalier, priant les personnes qui ont quelques pièces nouvelles ou omises par moi de vouloir bien m'en donner avis.

(1) Cartier, Dr Grote, Ch. Piot, R. Chalon, Ch. Robert, Vander Chijs, Poey-d'Avant, etc.



**BELGIQUE.**

**COMTÉ DE HAINAUT.**

**Marguerite de Constantinople (1244-1280).**

**Jean d'Avesnes (1280-1304).**

**Guillaume I<sup>er</sup> (1304-1337).**

**SEIGNEURIE DE BEAUMONT.**

**Baudoin d'Avesnes (1246-1288).**

**COMTÉ DE NAMUR.**

**Jean I<sup>er</sup> (1297-1330).**

**COMTÉ DE FLANDRE.**

**Robert de Béthune (1303-1322).**

**DUCHÉ DE BRABANT.**

**Jean I<sup>er</sup> (1261-1294).**

**ou Jean II (1294-1312).**

**COMTÉ DE LOOZ.**

**Arnould VIII (1280-1328).**

**COMTÉ DE LUXEMBOURG.**

**Henri (1288-1309).**

**Jean l'Aveugle (1309-1346).**

**HOLLANDE.**

ÉVÊCHÉ D'UTRECHT.

SEIGNEURIE DE SELWERD.

SEIGNEURIE DE CUNRE.

Jean (xiv<sup>e</sup> siècle).

SEIGNEURIE DE KOEVORDEN.

Renaud III (1315-1368).

**CAMBRÉSIS.**

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

Pierre de Mirepoix (1310-1325).

SEIGNEURIES DE CRÈVECOEUR ET D'ARLEUX.

Jean de Flandre (1315-1325).

SEIGNEURIE DE VALINCOURT.

Jean (1306-1314).

CONTÉ DE LIGNY.

Valéran II (1304-1355).

SEIGNEURIE D'ELINCOURT.

Gui IV de Châtillon (1292-1317).

**LORRAINE.**

**DUCHÉ DE LORRAINE.**

Thibaut II (1305-1312).

Ferry IV (1312-1328).

**COMTÉ DE FORCIEN.**

Gaucher de Châtillon (1305-1329).

**COMTÉ DE VAUDÉMONT.**

Gaucher de Châtillon, tuteur (1299-1306).

**ÉVÊCHÉ DE METZ.**

Bouchard d'Avesnes (1282-1298)?

Renaud de Bar (1302-1316).

**ÉVÊCHÉ DE TOUL.**

Jean d'Arzillières (1310-1320).

**MIDI DE LA FRANCE.**

**DAUPHINÉ.**

Jean II (1307-1319).

**PRINCIPAUTÉ D'ORANGE.**

Bertrand III (1289-1333).

Raymond III (1333-1340).

---